

**STATUT DE L'ARBITRAGE**

Réunion du Vendredi 28 Août 2020 à 20 heures.

Président : M. Alain DUPIOL (Membre du Comité de Direction).

Présents : MM. Patrick GRENIER (représentant licencié des arbitres), Romain SARRAUTE (représentant des arbitres) élus du Comité de Direction.

Excusés : MM. Benjamin ROUX (représentant licencié des clubs), Julien FORH (représentant licencié des clubs), Michel LACOUTURE (représentant licencié des clubs) et Didier WOJTKO (représentant licencié des arbitres).

Dossier : ET.S. EYSINAISE (505760)

Les membres de la CDSA, après examen du dossier accordent 1 muté supplémentaire au club de l'ET.S. Eysinaise pour l'équipe Seniors A. Ce muté supplémentaire est utilisable exclusivement pour toutes les compétitions officielles du District de la Gironde de Football (et donc non applicable sur les compétitions régionales ou nationales) décision A.G. District de 2017.

Cette publication peut être contestée sous forme d'un appel réglementaire auprès de la Commission Départementale d'Appel dans les 7 jours suivant cette publication (Article 30.3 des Règlements Généraux de la Ligue).

Le Président de la CDSA,

Alain DUPIOL.

Le Secrétaire,

Patrick GRENIER.